

5@7

Vouillé

Journal d'information municipale - Octobre 2018

Plus d'informations sur www.vouille86.fr

SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Octobre rose
Application mobile
Retour en images

Pages 2 et 3
Vie locale
 Infos travaux
 Tourisme
 CCAS
 Sécurité
 Jeunesse
 Cadre de vie
 SCOT du Seuil du Poitou
 En bref

Pages 4 et 5
THÈME PHARE :



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne, un établissement public moderne et innovant !

Pages 6 et 7
Vie associative
Médiathèque

Page 8
Médiathèque
Agenda des manifestations



Mairie de Vouillé
 3 place François Albert
 86190 Vouillé
 Tél. : 05 49 54 20 30
 Fax : 05 49 51 14 47
 Courriel : mairie@vouille86.fr
 Site internet : www.vouille86.fr
 Facebook : Mairie de Vouillé
 Application mobile : Vouillé

Directeur de la publication
 Eric MARTIN
 Adjoint en charge de la
 Communication
 Christophe MERIEL-BUSSY
 Coordination et mise en page
 Suzy BRETON
 Impression
 Imprimerie Nouvelle
 Photos : G.FABIANI, F.LETEUIL, SDIS
 86, SCOT, associations locales, Mairie
 Ce document est imprimé sur
 papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie
 publique

MOT DU MAIRE



Parmi les nombreux sujets qui concernent la vie municipale, la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens est essentielle au regard de ma responsabilité de Maire.

Acteurs majeurs de notre sécurité, je tiens à saluer l'efficacité au quotidien des gendarmes de la brigade de Vouillé dont l'action tout au long de l'été, a permis d'éviter la propagation d'incivilités et de délits.

Mais les gendarmes ne peuvent être partout à tout moment. C'est pourquoi, afin de lutter contre les cambriolages et les faits délictueux, j'ai signé avec la Gendarmerie Nationale le 11 juillet dernier, un protocole de mise en place d'un dispositif de participation citoyenne à Vouillé, reposant sur une solidarité de voisinage et sur l'implication de référents volontaires et bénévoles (voir page n°3).

Notre sécurité passe aussi par l'action importante de nos pompiers du Centre de Secours et je les en remercie aussi ! Sur ce sujet, vous trouverez dans ce magazine, une page consacrée au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Afin d'assurer une sécurité optimale des biens et des personnes, l'action des professionnels est complétée utilement par la mobilisation d'un réseau de volontaires parmi les agents municipaux ou les salariés d'entreprises locales.

En termes de sécurité routière, nous avons engagé un programme pluriannuel d'aménagements destinés à limiter les risques, tant pour les piétons, les deux-roues que pour les automobilistes. Ces aménagements peuvent perturber certaines habitudes, mais que représentent quelques secondes de pertes au regard d'une vie sauvée !

Enfin, nous travaillons conjointement avec la communauté éducative, le personnel municipal et la gendarmerie pour assurer la sécurité optimale des enfants scolarisés dans nos écoles publiques. Le 26 juin dernier, un exercice anti-intrusion a été mené à l'école élémentaire du Petit Bois, sur le temps périscolaire, pendant la pause méridienne. Une grande première dans la Vienne !

La sécurité n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics. Dans leur quotidien, les citoyens apportent aussi leur contribution par leur vigilance et leur implication.

Merci à tous ceux, professionnels, élus, citoyens volontaires, qui contribuent à préserver une ambiance paisible dans la commune.

Eric MARTIN

Octobre rose
Mois de sensibilisation
au cancer du sein



Dans la Vienne, un programme de dépistage organisé du cancer du sein propose une mammographie, **prise en charge à 100% et sans avance de frais**, tous les 2 ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans. Cependant, moins d'une femme sur deux a participé à ce programme en 2017 ! Pour faire connaître cette action auprès de ses habitantes, la commune de Vouillé s'habille de rose dans le cadre de l'opération Octobre Rose, menée par l'association «Le Cancer du Sein, Parlons-en !».

A qui s'adresser pour en savoir plus ?

Votre médecin généraliste, votre gynécologue, votre radiologue ou DOCVIE86, la structure de gestion des dépistages des cancers dans la Vienne, 203 route de Gençay, 86280 SAINT BENOIT, 05 49 47 21 60, secretariat.docvie86@esante-poitou-charentes.fr

ZOOM SUR...

Connaissez-vous
l'application mobile « Vouillé » ?



Soyez informés des actualités (infos riverains, alertes, événements, médiathèque...) directement sur votre smartphone ! Abonnez-vous aux rubriques de votre choix pour recevoir chaque nouvelle actualité par notification !

L'application pour smartphone « Vouillé » est gratuite et disponible sur Android et IOS. Développée par communecte.fr

RETOUR EN IMAGES



Mercredi 18 juillet :
Caravane des Sports d'été



Vendredi 24 août : Passages du Tour
Poitou-Charentes et de la Picto Charentaise



Samedi 8 septembre :
Fête des enfants



Jeudi 13 septembre : Vernissage de
l'exposition des oeuvres d'Andrée BOINÉ

VIE LOCALE

INFOS TRAVAUX

École élémentaire du Petit Bois



Remplacement des huisseries



Mise en conformité de l'accessibilité

Salle polyvalente



Changement d'huisseries et de vitrage

Programme de voirie



Chemin de Boucany



Rue de la Colline aux Oiseaux



Rue de Vaugendron

TOURISME

Le nouvel office de tourisme fête sa première année !



Mercredi 11 juillet, Benoît TIRAND, Conseiller Régional, Isabelle BARREAU, Vice-présidente du Conseil Départemental chargée du tourisme, Benoît COQUELET, Vice-président du Conseil Départemental chargé de l'emploi, de l'insertion et des pôles économiques, Claudie FAUCHER, Conseillère Départementale, Rodolphe GUYONNEAU, Président de la communauté de communes du Haut-Poitou, Jackie ROUGER, Président de l'office de tourisme du Haut-Poitou, et Eric MARTIN, Maire de Vouillé, ont inauguré le nouvel office de tourisme du Haut-Poitou, installé depuis l'été dernier dans ses nouveaux locaux rue Clovis. Idéalement situé au cœur du centre bourg, de nombreux visiteurs ont pu découvrir un espace d'accueil moderne, plus lumineux et spacieux, ainsi qu'une boutique gourmande ! De nouvelles idées de sorties sont proposées à chaque saison : visites guidées, animations, location de VTT, offres promotionnelles... Plus d'informations à l'office de tourisme situé 1 rue Clovis, par téléphone au 05 49 51 06 69, ou par e-mail à othautpoitou.vouille@gmail.com.



JEUNESSE

Samedi 8 septembre : une fête des enfants réussie !



Grâce à une météo exceptionnelle, des centaines de familles sont venues profiter des animations gratuites mises en place au stade municipal par la commune : atelier de bombes de peinture avec l'artiste Man's, tours en calèche, clown ambulant, ludothèque, structures gonflables, mur d'escalade mis à disposition par le Conseil Départemental, sans oublier les activités proposées par les associations : Aînés de Vouillé 86, ASV Basket-ball, Badminton Club du Haut-Poitou, Dance-Fit, Comité des fêtes, EPA86, LMC86, Scouts Entente, Stade Poitevin d'Escrime, Tempo sport, Tennis club Vouillé, Vespas Handball, Vouillé VolleyBall, et Fabrice RECROSIO, présent à chaque édition, qui anime cette journée avec passion !

En présence de Sacha HOULIÉ, Député de la Vienne, Benoît COQUELET, Vice-président du Conseil Départemental, Eric MARTIN, Maire de Vouillé et de plusieurs membres du Conseil Municipal, les enfants ont pu profiter à 16h30 du goûter offert par la Mairie. La participation des agents municipaux et des bénévoles tout au long de l'évènement a fortement contribué à la réussite de cette fête ! Un grand merci à eux !

CCAS : repas annuel des aînés



Le repas des aînés se déroulera le mercredi 12 décembre 2018 à 12h, à la salle polyvalente de Vouillé. Ce repas est offert à toute personne de la commune, âgée de 70 ans avant le 1^{er} janvier de chaque année (née avant 1949). Une invitation personnelle sera adressée à chaque personne concernée, mais nous conseillons aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes non inscrites à ce jour de retourner le coupon ci-dessous en mairie avant le 10 novembre 2018. Pour plus d'informations, contactez le CCAS à la Mairie de Vouillé, par téléphone au 05 49 54 20 30 ou présentez-vous à l'accueil de la Mairie.

COUPON-RÉPONSE

À remettre impérativement avant le 10 novembre 2018
à la Mairie de Vouillé.

Je suis nouvel arrivant, je souhaite recevoir une invitation pour le repas des aînés.

Nom : Prénom :

Date de naissance : ____/____/____

Adresse :

.....86190 Vouillé

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, auprès du CCAS de la Mairie.

SÉCURITÉ

Participation citoyenne :

Devenez acteur de votre sécurité !



Le mercredi 11 juillet dernier, Eric MARTIN, Maire de Vouillé, le Lieutenant FAUQUEUR, Commandant de la communauté de brigade de Vouillé et le Commandant MESSAGER, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Poitiers, ont signé le protocole de mise en place du dispositif « protection participation citoyenne », avec la présence des référents participation citoyenne, habitants volontaires.

Ce dispositif repose sur une solidarité de voisinage, afin de lutter contre les cambriolages et d'instaurer une étroite collaboration entre les référents participation citoyenne et la gendarmerie. Il encourage également la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer immédiatement les forces de l'ordre de tout fait particulier. Les objectifs sont multiples :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects...



À SAVOIR :

Vous êtes témoin d'un fait inhabituel ?
Signalez-le immédiatement à la gendarmerie ou à la Mairie !
Tél. gendarmerie : 05 49 51 81 23 ou composez le 17
Adresse : Route Nationale - Beauregard - 86190 Vouillé

CADRE DE VIE

Parc de la Gorande : Troupeau de moutons d’Ouessant

L'été s'achève mais pas les naissances ! Un nouvel agneau vient compléter le troupeau de moutons d'Ouessant, portant le nombre de naissances pour cette année à 3 et le cheptel à 8 animaux.



Un projet de pâturage derrière le lotissement de Beausoleil est en cours d'étude. Il permettra une rotation des parcelles pour le troupeau. Leur présence sera limitée à 2 mois, le temps d'entretenir le site.

Opération « Fleurissons nos pieds de mur »



Focus sur la rue Yves CHATAIGNEAU

De nouvelles conventions sont arrivées en Mairie et seront traitées prochainement. L'objectif de la Commission « Cadre de vie » est de dynamiser les quartiers afin d'embellir les trottoirs et poursuivre ainsi cette opération qui a débuté en 2013 !

Si vous souhaitez participer à ce projet, veuillez contacter votre référent de quartier. Il collectera toutes les demandes et les fera parvenir à la Mairie !



Élagage des bords de trottoirs

Afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité, le passage de bus, des camions de collectes d'ordures ménagères, veuillez élaguer vos arbres et arbustes dont les branches dépassent sur la voie publique ! Merci de votre compréhension !

Aménagement paysager



Place de Traversonne

L'aménagement de la place se poursuit avec l'installation de la clôture. Il s'achèvera prochainement par des plantations et l'habillage de la boîte à livres !

Végétalisation de l'ancien cimetière



Comme l'ensemble des espaces publics de la commune, les cimetières de Vouillé sont gérés sans utiliser de pesticides, dont l'impact sur la santé et l'environnement ne sont plus à démontrer. En alternative, le site du cimetière du Colombier est végétalisé progressivement par semis de graminées et de vivaces. Ces travaux vont se poursuivre durant ces prochaines semaines.

Comment réduire les déséquilibres territoriaux ?

La richesse du territoire réside dans la complémentarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Pour la préserver, le PADD doit adopter une stratégie non concurrentielle entre ces territoires et trouver un équilibre entre les grands secteurs géographiques qui ont des dynamiques socio-économiques différentes, de façon à réduire les écarts. Dans ce cadre, l'habitat, les équipements, l'offre commerciale, mais aussi l'accessibilité multimodale (vélo-train-bus-covoiturage, transport à la demande) et numérique (haut et très haut débit) sont des outils au service du développement du territoire et de la réduction des déséquilibres.

Comment créer des villes et des bourgs de qualité ?

Face à l'urbanisation périphérique des villes et des bourgs, les centralités historiques ont vieilli et se sont dégradées. Pour leur redonner une véritable qualité d'usage, le PADD construit une stratégie globale visant à les revitaliser. Le principal levier est celui de l'intensité urbaine (densité, mixité, multifonctionnalité et interactions) qui va de pair avec la limitation de la consommation foncière encourageant le renouvellement urbain et la reconquête des friches.

Exprimez-vous !

Ces défis et enjeux vous concernent directement, il est donc très important, en tant qu'usagers, d'exprimer vos opinions, réflexions et expériences afin de construire un projet de territoire proche de vos besoins présents et à venir !

Plus d'infos :

- par mail : monavis@scotsp.fr,
- sur Facebook : SCOT du Seuil du Poitou,
- sur internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr,
- lors des réunions publiques (dates et lieux sur notre site internet),
- sur le registre d'expression dans le hall d'accueil de la Mairie.

EN BREF

Je change d'adresse ou d'état civil, je me réinscris sur les listes électorales !



Pour voter dans votre commune, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. Dès lors qu'un changement de situation s'opère, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre : changement d'adresse ou encore changement d'état civil (mariage, divorce...). Présentez-vous à l'accueil de votre mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre ancienne carte d'électeur.

J'ai une idée pour développer la vie de mon quartier, comment contacter mon référent ?

- Contactez vos référents de quartier via l'adresse e-mail de votre quartier :
- **Quartier Grand Coquet**
vouille.quartier.grandcoquet@gmail.com
 - **Quartier Tram**
vouille.quartier.tram@gmail.com
 - **Quartier Val Montour**
vouille.quartier.valmontour@gmail.com
 - **Quartier Traversonne**
vouille.quartier.traversonne@gmail.com
 - **Quartier Les Essarts – Cillais**
vouille.quartier.essartcillais@gmail.com
 - **Quartier Centre Bourg**
vouille.quartier.centre@gmail.com
 - **Quartier La Trère Beausoleil**
vouille.quartier.latrerebeauso@gmail.com



Réduisez vos dépenses énergétiques en participant au défi Famille à énergie positive (FAEP) !

Le Défi propose à des volontaires, réunis en équipes et menés par un « capitaine », de faire le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes ! Prêt à relever le défi ? Rendez-vous sur le site internet www.familles-a-energie-positive.fr !

Enregistrement du pacte civil de solidarité (Pacs) à la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017.

Les demandes de PACS se font sur rendez-vous auprès de l'officier de l'état civil. Le dossier complet est à déposer 15 jours au minimum avant de prendre rendez-vous en Mairie afin de signer les documents. Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02) à retirer en mairie ou sur www.service-public.fr,
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*02),
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) (original +1 photocopie).

Le SCOT vous informe

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
Quel projet de territoire à l'horizon 2035 ?



Qu'est-ce que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ?

Le PADD est élaboré en fonction des enjeux déduits du diagnostic présenté en réunions publiques dans chaque intercommunalité en fin d'année 2017. Le PADD est le projet politique partagé par les élus du territoire du SCOT à l'horizon 2035. Il affirme des valeurs et des objectifs pour le développement et l'aménagement du territoire dans les 15 prochaines années, dans les domaines suivants : urbanisme, économie, commerce, habitat, mobilité, environnement, numérique, énergie et climat, paysages, ressources naturelles et biodiversité.

Comment rendre le territoire plus attractif ?

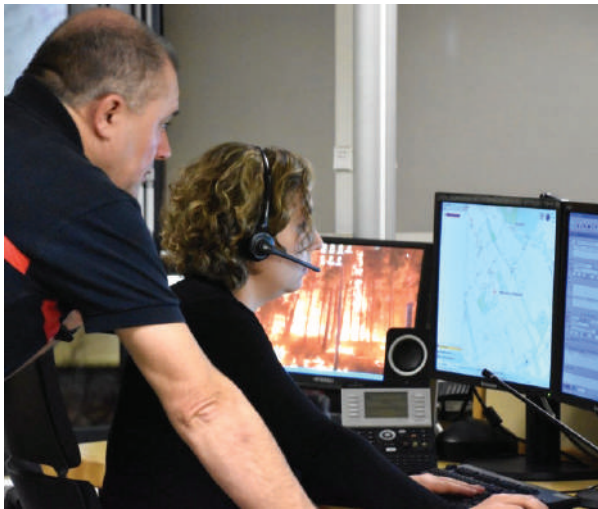
L'attractivité du Seuil du Poitou dépend de sa capacité à préserver et à renforcer son dynamisme économique. Un enjeu qui passe notamment par la valorisation de sa situation géographique stratégique, le développement des pôles économiques, d'équipements et de services, la promotion du tourisme et le développement de l'activité agricole et agroalimentaire.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne, un établissement public moderne et innovant !



Incendies, inondations, accidents de la route, secours aux personnes... Les 1 500 sapeurs-pompiers du corps départemental de la Vienne, professionnels et volontaires, interviennent quotidiennement au secours de leurs concitoyens. Tourné vers l'avenir, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne (SDIS) s'appuie sur les nouvelles technologies pour renforcer l'efficacité de son activité opérationnelle et améliorer la qualité du service d'urgence à la population. Découvrez, au sein du SDIS de la Vienne, deux structures performantes et novatrices : le centre de traitement de l'alerte et le centre départemental de formation des sapeurs-pompiers de la Vienne.

Un centre de traitement de l'alerte à la pointe de la technologie



Élément indispensable de la chaîne opérationnelle, le **centre de traitement de l'alerte** (CTA) assure la réception et le traitement des appels d'urgence : lorsqu'un témoin compose le 18 ou le 112, l'appel abouti immédiatement sur cette plateforme. L'opérateur du CTA identifie alors la provenance de l'appel, détermine l'urgence de la situation et alerte, le cas échéant, le centre d'incendie et de secours le plus proche et/ou aux autres partenaires concernés (forces de l'ordre, SAMU). L'intervention des secours est ainsi déclenchée et coordonnée par le CTA.

En cas de gestion de crise - lors d'un événement majeur, d'une opération importante ou de longue durée (incendie de grande ampleur, conditions climatiques particulières, multiples accidents de la circulation, etc.) - le **centre opérationnel départemental d'incendie et de secours** (CODIS) est activé. Il assure le suivi et la coordination opérationnelle de l'événement,

permettant au CTA d'assurer la continuité des interventions courantes.

Le CTA/CODIS utilise un système de **gestion opérationnelle connecté** - la plateforme de localisation des appels d'urgence - qui permet de connaître l'adresse précise de la ligne fixe depuis laquelle est émise un appel d'urgence.

D'autre part, lorsqu'un usager appelle depuis un téléphone mobile, le système d'information du centre de traitement de l'alerte peut recevoir automatiquement des informations sur la localisation approximative de l'appelant.

Le SDIS de la Vienne s'est également doté d'une **solution de localisation** précise des appels émis à partir de smartphones : sous réserve d'une rapide manipulation de l'appelant (acceptation d'un message transmis par SMS) le centre de traitement de l'alerte localise précisément sa position !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SDIS de la Vienne est administré par un conseil d'administration, présidé par Madame la Présidente, Marie-Jeanne BELLAMY (assistée de 3 Vice-présidents dont Monsieur Benoît COQUELET, Conseiller Départemental du canton de Vouneuil-sous-Biard) et constitué de 14 représentants du Conseil Départemental et de 8 représentants des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Il règle par ses délibérations les affaires relatives à l'administration du SDIS et fixe les objectifs de développement de l'établissement !



Les sapeurs-pompiers de la Vienne, choisis par Waze, l'application mobile de navigation routière, pour une expérimentation destinée à améliorer l'intervention des secours !

Le SDIS de la Vienne est l'un des deux seuls SDIS de France (avec celui des Bouches-du-Rhône) à participer à une expérimentation européenne visant à mettre à disposition les informations collectées par les usagers de la route au profit des services d'urgence. L'objectif est d'améliorer les opérations de secours en utilisant les données de l'application Waze pour :

- La **notification des accidents** : les informations renseignées via l'application Waze par les conducteurs lorsqu'ils rencontrent un incident sur leur trajet (accident, localisation exacte, commentaires) peuvent être utilisées en temps réel par les sapeurs-pompiers ;
- L'**information des automobilistes** : les sapeurs-pompiers peuvent informer en direct les automobilistes de la situation et leur transmettre des consignes de comportement, qui apparaissent directement sur l'interface de l'application, par exemple : « *Opération de secours. Laissez libre les accès aux secours* ».



L'ensemble des fonctionnalités de Waze seront intégrées directement dans le système de gestion opérationnelle des opérateurs du CTA !

Le centre départemental de formation des sapeurs-pompiers de la Vienne reconnu au niveau national pour la qualité de ses équipements et enseignements !

Ouvert depuis juillet 2004, le centre de formation s'étend sur 4 ha sur la commune de Valdivienne. Les moyens techniques et pédagogiques les plus novateurs sont mis à la disposition des sapeurs-pompiers de la Vienne, pour leur offrir une formation de qualité !

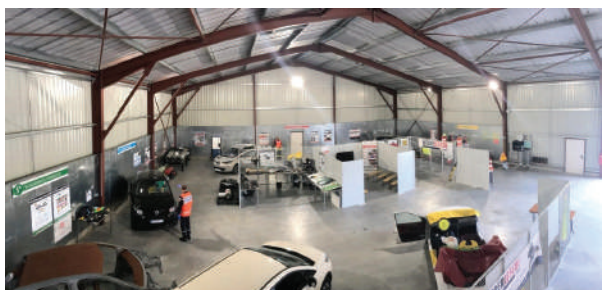
Des outils innovants



En 2017, le SDIS de la Vienne s'est doté d'un logiciel de simulation virtuelle : le logiciel XVR. Il s'agit à la fois d'un outil de diagnostic, d'acquisition de compétences et de perfectionnement des acquis. Des scénarii sont créés en interne par des personnels du SDIS de la Vienne afin de répondre au plus près à la réalité du terrain.



Créé au sein du centre de formation, le nouveau plateau d'essais et de formations, dédié aux interventions d'urgence sur véhicules, est le premier plateau consacré à cette thématique en Europe. Il permet d'effectuer des mises en situation réalistes dans le domaine des accidents de circulation avec des véhicules de nouvelle génération. Ce nouveau module permet la formation d'instructeurs venus de toute l'Europe !



Pour toute demande relative à la formation ou à toute autre mission, contactez le SDIS par téléphone au 05 49 49 18 00 ou par courriel à info@sdis86.net !

Un pôle pédagogique important

Afin d'offrir une formation de qualité, l'apprenant est placé en situation, au plus près de la réalité et en toute sécurité, grâce notamment aux **10 plateaux techniques** destinés à réaliser des exercices proches des conditions réelles (incendie, risque chimique, sauvetage/déblaiement...).

Depuis plusieurs années, le SDIS de la Vienne est particulièrement investi sur le thème des interventions d'urgence sur véhicules en développant des **procédures opérationnelles** et en accompagnant les évolutions technologiques des constructeurs partenaires de l'établissement. L'établissement est devenu une référence reconnue au niveau international dans ce domaine !

Des enseignements de qualité pour tous



Reconnu pour la qualité de ses équipements et des formations qui y sont dispensées, le centre de formation met ses compétences pédagogiques au service des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS de la Vienne, mais également au profit d'autres SDIS de France et du grand public. En 2017, près de **1 300 personnes** ont été formées à la prévention et aux secours civiques de niveau 1 (PSC1) ! Des ateliers de formation aux gestes qui sauvent sont régulièrement organisés !

D'autre part, une réflexion est depuis peu engagée pour **diversifier l'offre de formations**, au profit des entreprises privées et des organismes publics, en proposant de profiter des outils pédagogiques disponibles.



La 3^{ème} édition des journées techniques dédiée à ce thème organisée du 16 au 18 mai 2018, a réuni plus de **600 participants issus de 70 SDIS et de 17 pays différents** !

TÉMOIGNAGE



Pouvez-vous vous présenter ?

Adjudant-chef Gérard CLEMENT, 54 ans, sapeur-pompier volontaire depuis 1996.

En quoi consiste votre engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire ?

À être disponible pour secourir la population, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui me sont confiées.

Pourquoi vous êtes-vous engagé comme sapeur-pompier volontaire ?

Je me suis engagé par hasard. En premier lieu pour découvrir le métier de sapeur-pompier, et convaincu d'être utile auprès des citoyens, je suis resté fidèle au poste depuis maintenant 22 ans !

Quelles démarches faut-il faire pour devenir sapeur-pompier ?

Se rendre dans le centre de secours le plus proche et prendre contact avec le chef de centre. Puis, remplir un dossier de candidature et passer une visite médicale. Et enfin, participer à une journée d'accueil pour des épreuves physiques et réaliser un entretien de motivation. Après instruction, le dossier est validé !

Quelles qualités faut-il avoir pour exercer cet engagement ?

Être motivé et disponible, être en bonne condition physique, avoir l'esprit d'équipe et aimer l'action !

Quelles sont les interventions les plus fréquentes ?

Au centre de secours de Vouillé, le secours à la personne représente en moyenne 54% des interventions, les opérations diverses 35%, les accidents de circulation 7% et enfin l'incendie 4%.

Quels conseils donneriez-vous à des jeunes qui souhaiteraient devenir pompier ?

Être sapeur-pompier exige des qualités physiques et morales à toute épreuve ainsi qu'un engagement à long terme. C'est aussi découvrir la force du travail en équipe !

Un dernier mot pour décrire cet engagement ?

Tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier quelque soit le métier et les motivations. Une fois le pas sauté, les sapeurs-pompiers sont formés pour être opérationnels en interventions. Vient ensuite le plus important, des liens se créent entre les membres de l'équipe, ce qui fait que devenir sapeur pompier ce n'est pas qu'exercer une nouvelle activité, c'est aussi adopter une nouvelle famille.

Le centre d'incendie et de secours de Vouillé recherche des sapeurs-pompiers volontaires !

Renseignez-vous à cdc-vouille@sdis86.net !



Association Tonique Gymnastique
Volontaire Vouglaisienne : Cardio, renforcement musculaire, step... 5 créneaux horaires possibles par semaine à la salle de danse du gymnase de Braunsbach. Inscription : 102 € l'année. Renseignements : 05 49 54 00 17 ou 07 81 39 44 08.

L'Association des VEUVES et VEUFs de la Vienne vous donne rendez-vous dimanche 21 octobre à la salle polyvalente de Vouillé, à 14h pour son grand loto ! De nombreux lots sont à gagner : bons d'achats, machine à bière, imprimante, télévision, couette, électroménager, série de casseroles, vaisselle, linge de maison...



L'espace « donneur » sur le site internet de l'**Établissement Français du Sang** offre une meilleure information et un meilleur suivi pour tous les donneurs qui se mobilisent ! Vous pouvez accéder à l'historique de vos dons, sélectionner des lieux de collecte et choisir comment être contacté par l'EFS. Rendez-vous sur le site internet donneurs.efs.sante.fr ! Dates des prochaines collectes, à la salle polyvalente de Vouillé, de 15h à 19h : jeudi 18 octobre 2018 et mercredi 16 janvier 2019.



Le **Comité de Jumelage Yako Vouglaisien** vous présente « Les Trompe-Oreilles » ! Ce chœur d'enfants et de jeunes du conservatoire de Bressuire chantera pour les enfants de Yako, du Burkina Faso (Afrique), samedi 1^{er} décembre, à 18h, à la salle des fêtes d'Ayron. Ils se produisent et s'accompagnent seuls, sans chef de chœur, et offrent un répertoire de chants du monde pour tous.



Avec son animateur diplômé et expérimenté, **L'Association Mémoires 14** vous propose de solliciter vos neurones grâce à des ateliers diversifiés et organisés tout au long de l'année à Vouillé. Ceux-ci permettent l'entretien de la mémoire en rompant la solitude et l'isolement tout en créant des liens sans aucune compétition. Il est possible d'assister à une séance d'essai avant de vous inscrire et de personnaliser à domicile des ateliers individuels. Pour tout renseignement, contactez l'animateur Philippe BUGAUT au 06 26 36 01 23, par e-mail à memories14@gmail.com, et sur le site memories14.fr !

Activités Arts Énergétiques Chinois « LE PONT DE PIES »



L'association « le Pont de Pies » propose des séances de Qi Gong, un art énergétique chinois qui permet de calmer l'esprit, détendre le corps, renforcer l'énergie vitale. Comme l'alimentation, le sommeil ou encore l'activité physique ou intellectuelle, le Qi Gong participe à l'hygiène de vie, mais plus que cela, ce peut être un véritable art de vivre. Les mouvements lents ne sont pas réalisés juste dans leur aspect dynamique, il y a à travers chacun d'eux une intention, une attention particulière propre à la méditation qui, accompagnant cette pratique, va leur donner toute leur puissance énergétique.

Les séances ont lieu tous les mardis. Deux créneaux possibles : 18h15 et 19h45. En raison des travaux à la salle de Traversonne, lieu habituel de pratique, les séances se dérouleront à la salle polyvalente de Vouillé 9 rue Braunsbach, et les 2, 9 octobre et 13 novembre à la salle des fêtes de Frozes, 4 place de la Croix.

Enfin, cette année encore, l'association organise une formation aux premiers secours ouverte à tous, le samedi 10 novembre 2018. A noter également, le mardi 17 décembre 2018 : séance commune aux 2 cours à 19h, suivi du repas de fin d'année, salle de Traversonne.

Pour tout renseignement : lepontdepies@laposte.net

Stéphanie CHAIGNEAU
Présidente Le Pont de Pies



La rentrée d'A Tout Bout de Chant

Cette année encore nous avons un calendrier bien chargé ! La première répétition a eu lieu au centre socioculturel le 13 septembre dernier. Dès lors, nous préparons les temps forts de l'année : le concert de Noël à l'église de Vouillé le 15 décembre à 17h, en compagnie de la chorale de Biard, Chante la Boivre, puis avec l'aide de la mairie, un grand concert à la salle des fêtes de Vouillé avec deux chorales vendéennes et O Také, la chorale de Béruges le 4 mai 2019, de nombreuses interventions en EHPAD et déjà le projet lointain d'un nouvel échange avec une chorale de la région de St Nazaire pour 2019-2020.

Pour toutes ces activités, nous allons reprendre quelques chants déjà appris et surtout en commencer de nouveaux, c'est pourquoi, si l'envie de chanter vous vient, c'est le bon moment pour vous joindre à nous ! Pour tout renseignement, Any BORDES, 06 10 61 90 48. À bientôt !

Any BORDES
Présidente A tout Bout de Chant

Le Burkina Faso, l'un des plus pauvres pays d'Afrique



Depuis 2001, le **Comité de Jumelage Yako Vouglaisien** (CoJYV) soutient le programme de développement des 40 villages de Yako : 10 forages, 2 écoles de 3 classes, 5 logements de maîtres et d'infirmiers, 2 maternités,

Nos aînés à l'honneur



Comme chaque année, l'Association des Aînés de Vouillé 86 a fêté ses Mères et Pères et en a profité pour honorer ses membres les plus anciens.

Les 198 adhérents présents, sur les 403 que compte actuellement le club, ont assisté à la prestation de la compagnie « Arborescence », et dégusté les excellents fraisières confectionnés par Simone BLONDIN et ses fidèles assistantes.

Le club poursuit ses activités habituelles : scrabble, belote, 8 américain, pratique de l'informatique, marche, gymnastique, cuisine, scrapbooking, art floral, généalogie. Sans oublier ses concours de belote, son loto, son thé dansant, ses repas avec animation et ses propositions de voyages et séjours.

Michel SALZERT
Association des Aînés de Vouillé 86

Le Badminton Club du Haut-Poitou fait sa rentrée



Suite à un rapprochement avec le club de Cissé, un nouveau club de badminton est né sous le nom du Badminton Club Haut-Poitou (BCHP) !

L'association sportive continue son développement en mutualisant les ressources et en structurant des créneaux quasi quotidiens sur les 3 gymnases des deux communes. Pour cette nouvelle saison 2018-2019, l'école de badminton a été de nouveau labellisée par la Fédération Française de BADminton (FFBAD). Une équipe Régionale et 8 équipes Départementales représenteront les nouvelles couleurs du Club. L'équipe des animateurs est prête à recevoir tous les amateurs de Badminton ! Pour tout renseignement, contactez-nous par mail à bchp86@gmail.com. Découvrez notre site web sur <http://vouille86bad.fr> !

Emmanuel ROY
Badminton Club Haut Poitou

1 Adduction d'Eau Potable Simplifiée, 1 fontaine, programmes agricoles, appui à la formation, parrainages scolaires...

Aujourd'hui encore, 40 % des enfants ne sont pas scolarisés ! Parrainer un enfant, c'est lui donner la possibilité, par l'instruction, d'avoir un métier et ainsi subvenir aux besoins de sa famille, de participer à la qualité de vie et au développement du village. 100% des dons vont aux enfants en grande précarité : sacs d'école, frais de scolarité, livres de classe, vêtements, produits d'hygiène, aide alimentaire...

Parrainage : 65€ / Adhésion : 12€
Don ponctuel possible : 66% déductible des impôts

Chaque année, une délégation du CoJYV se déplace à Yako, rencontre les services sociaux, les filleuls et assure le suivi des parrainages en partenariat avec le comité communal de jumelage de Yako !

Martine ROBIN-GERVAIS
Présidente CoJYV

Chemin de randonnée Saint Martin de Ligugé



Après six années de randonnées pédestres, dont cinq entre Vendevre-du-Poitou (commune de Saint-Martin-la-Pallu) et Vouillé, l'association Vouillé et son histoire a, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Martin-la-Pallu, étudié un tronçon de l'**itinéraire historique Francs et Wisigoths** qui s'inscrit aujourd'hui, presque en totalité dans la boucle interdépartementale de 500 km du nouveau chemin de Saint Martin. Le centre culturel européen Saint Martin de Tours, en collaboration avec les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, ont mis en place et balisé ce chemin qui sera inscrit dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), inauguré le 23 juin dernier, avec la publication d'un topoguide.

Quels liens entre Vouillé et Saint Martin ?

L'histoire nous dit que lors de son trajet vers Vouillé au printemps 507, Clovis et son armée effectuent un pèlerinage à Tours. Clovis envoie des messagers sur le tombeau de Saint Martin et les charge de déposer des présents pour bénéficier de la protection du Saint et d'attendre un présage sur la victoire qui ne se fait pas attendre. Clovis sortira vainqueur du combat décisif contre Alaric II, Roi des Wisigoths. La victoire après Vouillé, du catholicisme sur l'arianisme entraîne l'adoption du baptême par infusion et le Baptistère Saint Jean de Poitiers est restauré dans ce sens.

Clovis célèbre son triomphe à Tours et exprime sa reconnaissance à Saint Martin, en offrant de nombreux présents à la basilique qui abritait son tombeau et très attaché à l'église Saint Hilaire la dote richement...

Clovis a - t'il - pris la décision de se convertir à Tours ?

Selon une des trois sources, la lettre de l'évêque Nicetius de Trèves explique les circonstances concernant l'engagement que Clovis a pris de se faire baptiser « sans délai » alors qu'il se trouvait « sur le seuil du seigneur Martin », c'est-à-dire qu'il se trouvait à Tours, devant la basilique où était enterré Saint Martin, patron de la Gaule chrétienne. Extrait de : « le baptême de Clovis » (P. PÉRIN, A. DIERKENS, S. LUBECQ-2011). Le baptême de Clovis a probablement eu lieu en décembre 507 ou en 508 selon la plupart des historiens, ce qui renforce l'importance de la bataille de Vouillé.

NB : Selon Patrick PÉRIN, le baptême par infusion n'était que rarement dispensé, uniquement à des malades ou des mourants. Les sources écrites sont claires : le baptême de Clovis, de ses proches et de ses soldats a été administré par immersion complète dans la cuve du baptistère, pratiquée trois fois de suite. Ce qui pose la question de la taille des cuves baptismales, trop petites. Mais depuis le V^{ème} siècle, il n'y a plus guère que des baptêmes d'enfants, les baptêmes d'adultes étant exceptionnels (païens, juifs). Il est probable que pour le baptême de Clovis on a édifié un baptistère spécifique (provisoire ?) pour immersion complète des adultes.

Une signalétique spécifique

Les Bornes «Doyenné Saint Martin», installées sur la commune, indiquent l'itinéraire pour le chemin de Saint Martin ! Elles sont similaires à celles qui existaient à l'époque de Saint Martin (4^{ème} siècle), le long des voies romaines !



Le nouveau Chemin de Ligugé

Il vient s'ajouter aux 3 chemins existants, labellisés « Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe » sur le thème « Saint Martin de Tours, personnage européen, symbole du partage, valeur commune ». Au total, les 4 chemins dessinent une boucle de 500 km d'itinérance douce à pied et à vélo, comprenant Tours, Tournon-Saint-Martin, Ligugé, Poitiers, Vouillé, Chinon, Fontevraud, et Candes-Saint-Martin. Plus globalement, ces itinéraires sur les pas de Saint Martin font partie d'un réseau européen de 5 000 km connu sous le nom générique de Via Sancti Martini !



Après trois mois de marche, **Alain et Michelle QUEAU**, ont été les premiers marcheurs pèlerins à avoir parcouru les 5 000 km de l'itinéraire Via Sancti Martini, depuis Szombathely, ville natale de Saint Martin en Hongrie. Ils ont été accueillis le mercredi 18 juillet devant l'office de tourisme du Haut-Poitou lors de leur étape à Vouillé !



Robert DIEMER, premier marcheur pèlerin venu de Candes-Saint-Martin, accueilli à Vouillé devant la Mairie, avec M. PIRONNEAU, président de l'association Vouillé et son Histoire et Mme POIGNANT, adjointe en charge de la culture.

Ainsi, Vouillé, grâce aux liens historiques avec Saint Martin devient pour les marcheurs pèlerins, une étape de l'itinéraire pédestre Via Sancti Martini, chemin de Ligugé, première abbaye d'occident.... et de l'itinéraire culturel Européen Francs et Wisigoths en construction !

Gérard PIRONNEAU

Président Association Vouillé et son Histoire
Représentant Itinéraire Culturel Européen Francs et Wisigoths

MÉDIATHÈQUE



Retour sur...

Une belle journée pour les 10 ans de la Médiathèque !

Samedi 9 juin, pour fêter les 10 ans de la Médiathèque, une journée de fête était organisée : cérémonie officielle, exposition rétrospective et concert ! Près de 150 personnes ont participé à cette journée festive et conviviale !

Jimba et ses musiciens et leur concert « La valise à chansons » nous ont emmenés dans leur imaginaire inspiré du quotidien de l'enfance et du monde d'aujourd'hui sur des rythmes pop, folk, rock... Un concert qui a ravi petits et grands !

Animations à venir

Vote pour le Prix des Lecteurs

Mercredi 17 octobre à partir de 18h30

Les Pays de la mer Baltique

Début mai, la médiathèque lançait sa 4^{ème} participation au Prix des Lecteurs organisé par l'association des Littératures européennes de la ville de Cognac. **Gratuit et ouvert aux lecteurs qui ont participé au Prix.**



Le pianiste blessé - Maria ERNESTAM - Gaia - 2017



Jeux de vilains - Iben MONDRUP - Denoël - 2016



Nos souvenirs sont des fragments de rêves - Kjell WESTÖ - Autrement - 2018



Les amants polyglottes - Lina WOLFF - Gallimard - 2018



Le pays où les arbres n'ont pas d'ombre - Katrina KALDA - Gallimard - 2016

Mercredi 17 octobre : Venez voter pour le roman que vous avez préféré parmi les 5 romans de la sélection !

EXPOSITION « La Vienne en Guerre 1914-1918 »

Du 12 au 30 novembre



Célébrant le centenaire de la Grande Guerre, l'exposition itinérante « La Vienne en Guerre : 1914 - 1918 » démontre le rôle spécifique du département qui, bien que situé loin à l'arrière des lignes de front, participa de manière intense à l'effort de guerre notamment au niveau de la production agricole (denrées alimentaires, bêtes de somme) et de la production de guerre (armement de la manufacture de Châtellerauld) ainsi que la vie des populations pendant le conflit.

Au-delà des quatre années de commémoration, l'exposition est conçue comme un outil de connaissance historique et de sensibilisation au patrimoine de notre département.

Vernissage vendredi 16 novembre à 18h30.

Gratuit et ouvert à tous, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Médiathèque
2 ter, Basses rues - 86190 VOUILLE
05 49 54 43 86
mediatek2vouille@gmail.com
bibliotheques-hautpoitou.
departement86.fr

SPECTACLE THÉÂTRE ET MARIONNETTES « La p'tite fabrik d'histoires » par la Cie Chap'de Lune

Samedi 1^{er} décembre à 11h00



Une mouche avalée par une grenouille,
Une vache qui croit que la lune s'est noyée dans un lac,
Une carotte qui ne veut pas sortir de terre...
Décidément, il se passe de drôles de choses !
De Gertrude la vache au renard affamé, la P'tite Fabrik d'Histoires vous propose un voyage poétique et facétieux où les animaux et les hommes parlent le même langage.

Pour les enfants de 3 à 10 ans. Gratuit, sur inscription uniquement.

Animations maison



**13 novembre
11 décembre**



7 décembre



5 décembre



**14 novembre
12 décembre**

Les soirées Switch remplacent désormais les soirées Wii ! Nouvelle console, nouveaux jeux, mais toujours sur grand écran et entre amis !

Nouveau service !

Une boîte de retour pour tous vos documents !

Depuis le mois de juin, même lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez rapporter vos documents (livres, CD, DVD, magazines...) ! Glissez-les avec précaution dans la boîte installée sur le côté de l'entrée principale de la médiathèque !

Nous enregistrons les retours dès le lendemain (sauf le dimanche), permettant ainsi d'éviter les retards, et rendant les documents disponibles plus rapidement pour les autres lecteurs...



Consultez les dates de retour de vos documents sur votre espace personnel sur le site internet du Réseau des bibliothèques : bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr !

À vos agendas !

Jeudi 18 octobre

15h à 19h. Salle polyvalente. Organisé par l'Établissement Français du Sang.

Don du sang

Dimanche 21 octobre

14h. Salle polyvalente. Organisé par l'association des veuves et veufs de la Vienne.

Loto

Mardi 23 octobre

19h30. Salle du Conseil Municipal.

Conseil Municipal

Samedi 27 octobre

Salle polyvalente. Organisée par le Comité des Fêtes.

Soirée Halloween

Dimanche 4 novembre

Salle polyvalente. Organisé par Dance Fit.

Loto

Dimanche 11 novembre

Monument aux Morts. Organisée par les communes de Frozes et Vouillé, et les associations locales.

**Commémoration
11 novembre
1918**

Du 12 au 16 novembre

Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel La CASE.

**Bourse aux
jouets
et de Noël**

Mardi 13 novembre

19h30. Salle du Conseil Municipal.

Conseil Municipal

Samedi 17 novembre 10 ans de l'ACV

Salle polyvalente. Organisé par l'Association Citoyenne Vouglaisienne.

**Dîner
dansant avec
orchestre**

Dimanche 18 novembre

Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes.

Loto

Samedi 24 novembre

Salle polyvalente. Organisé par l'US Vouillé.

Loto

Dimanche 25 novembre

Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86.

**Thé dansant
avec Fabrice
CHARPENTIER**

7, 8 et 9 décembre

Des activités seront organisées par les associations locales et la commune.

**Téléthon
national**

Samedi 8 décembre

9h à 18h. Salle polyvalente. Organisé par la commune.

**Marché de
Noël**

Dimanche 9 décembre

Salle de Traversonne. Organisée par le Comité de Village de Traversonne.

Choucroute

Mercredi 12 décembre

12h. Salle polyvalente. Organisé par le CCAS de la Mairie (sur inscription).

**Repas des
Aînés**

Samedi 15 décembre

15h30. Salle polyvalente. Organisé par le CCAS de la Mairie (sur inscription).

**Noël des
enfants**

Mardi 18 décembre

19h30. Salle du Conseil Municipal.

**Conseil
Municipal**

Lundi 31 décembre

Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes.

**Réveillon
St Sylvestre**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN 2019



**Listes électorales :
nouvelle inscription**

Pour voter en 2019, pensez à vous inscrire dès maintenant et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2018 !

